

REFERENTIEL DES ACTIVITES

PROFESSIONNELLES

CAP Arts et Techniques du Verre

Option : DECORATEUR SUR VERRE

CAP ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE

OPTION : DECORATEUR SUR VERRE

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE.

Le "Décorateur sur Verre" est un professionnel qualifié. Il réalise, seul ou en équipe, des décors sur des pièces de formes variées exigeant la pratique de procédés appropriés modifiant l'aspect de la pièce par ajout, retrait ou déformation (travail à chaud).

Son champ d'intervention délimite les fonctions suivantes :

- Préparation
- Mise en oeuvre
- Maintenance.
- Participation à la qualité.

Pour atteindre ces objectifs, il importe qu'il maîtrise non seulement les savoirs et savoir-faire fondamentaux et généraux, artistiques, technologiques et professionnels ; mais aussi, qu'il soit en mesure de proposer et de recevoir des idées innovantes, de travailler seul ou en équipe.

Sa formation doit lui permettre d'accéder à un qualification supérieure.

Les fonctions décrites ci-dessus constituent le référentiel des activités professionnelles du titulaire du CAP : ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE, option : "DECORATEUR SUR VERRE".

Ces fonctions sont caractérisées par les tâches définies dans les pages suivantes.

	FONCTIONS	TACHÉS
1)	<u>PREPARATION</u>	1.1 Prendre connaissance des instructions relatives au travail. 1.2 Préparer les outillages, les matériels. 1.3 Préparer les matières d'oeuvre les ébauches, les composants. 1.4 Décoder les modèles, les schémas, les fiches techniques, les plans.
2)	<u>MISE EN OEUVRE</u>	2.1 Effectuer le parachèvement et la taille des bords. 2.2 Défourner à chaud (bombage et thermoformage). 2.3 Graver, dépolir, boucharder. 2.4 Décorer manuellement. 2.5 Décorer mécaniquement. 2.6 Décorer chimiquement. 2.7 Assembler.
3)	<u>MAINTENANCE</u>	3.1 Réaliser la maintenance des outillages, des équipements.
4)	<u>PARTICIPATION A LA QUALITE</u>	4.1 Participer à la gestion de la qualité.

FONCTION : 1 PREPARATION

TACHE : 1.1 Prendre connaissance des instructions relatives au travail.

DEFINITION A partir de la fiche de travail et/ou d'informations orales et/ou écrites et/ou du modèle.

Il s'agit de :

- prendre en compte les caractéristiques techniques et artistiques du décor à effectuer :
(dimensions, formes, couleur, style, caractéristiques esthétiques, niveau de qualité),
- prendre en compte les données de la production :
(processus technique, difficultés, facteur temps).

**CONDITIONS
RESSOURCES**

Sur le lieu de production :

- des instructions concernant la production (orales, écrites, graphiques, visuelles).
- une référence et/ou un dessin et/ou un modèle et/ou une fiche technique.

**RESULTATS
ATTENDUS**

Toutes les données relatives à la fabrication sont prises en compte et peuvent être exprimées.

FONCTION : 1 PREPARATION

TACHE : 1-2 Préparer les outillages, les matériels.

DEFINITION Compte tenu du produit et de la chronologie des opérations à réaliser, il s'agit de :

- choisir les outillages et matériels adaptés au travail à réaliser ;
- vérifier la conformité et l'état des outillages et des matériels ;
- rassembler et installer les moyens de contrôle sur les postes de travail ;
- préparer les consommables, (acides, feutres, meules, abrasifs, émaux) ;
- s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité, de l'accessibilité aux postes de travail ;
- agencer méthodiquement les outils et les moyens à utiliser ;
- profiler ou rectifier les meules en fonction de la forme du retrait à obtenir.

**CONDITIONS
RESSOURCES** Sur le lieu de production :

- les matériels, les outillages de production et de contrôle ;
- la liste des dispositifs de sécurité à vérifier ;
- la procédure de contrôle à mettre en oeuvre.

**RESULTATS
ATTENDUS**

- Les outillages, les matériels sont opérationnels pour le travail demandé ;
- Dans le cas d'un dysfonctionnement des dispositifs de sécurité, le responsable du poste est informé.

FONCTION : 1 PREPARATION

TACHE : 1-3 Préparer les matières d'oeuvre, les ébauches, les composants.

DEFINITION Compte tenu du produit à obtenir, il s'agit de :

- s'assurer des références et de la conformité des matières d'oeuvre ;
- sélectionner les ébauches et les composants.

**CONDITIONS
RESSOURCES** Sur le lieu de production :

- la matière d'oeuvre, les ébauches, les composants ;
- un dessin de définition et/ou un modèle ;
- une fiche de travail ;
- une documentation technique ;
- des informations et des consignes ;

**RESULTATS
ATTENDUS** La matière d'oeuvre, les ébauches et les composants sont prêts pour la production et conformes aux caractéristiques des décors à réaliser.

FONCTION : 1 PREPARATION

TACHE : 1.4 Décoder les modèles, les schémas, les fiches techniques, les plans.

DEFINITION A partir de la fiche de travail et/ou d'informations orales et/ou écrites et/ou du modèle, il s'agit de :

- analyser les caractéristiques esthétiques du décor à réaliser.
- reproduire les dessins et modèles à l'échelle nécessaire.

**CONDITIONS
RESSOURCES** Sur le lieu de production :

- un dessin de définition et/ou un modèle et/ou un schéma et/ou un plan ;
- les informations et les consignes ;
- les documents de travail (fiches de travail et fiches techniques, ...).

**RESULTATS
ATTENDUS** Les informations, les schémas, les dessins, les plans sont correctement décodés.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE.

TACHE : 2/1 EFFECTUER LE PARACHEVEMENT ET LA TAILLE DES BORDS.

DEFINITION Réaliser la géométrie, finir le/les bords et/ou le fond d'une pièce, (coupe en forme, décalottage, fletage, platinage, perçage, biseautage, motifs de bords, etc ...).

**CONDITIONS
RESSOURCES**

Sur le lieu de production :

- la matière d'oeuvre (article, pièce, volume, ...)
- le plan et/ou un modèle, et/ou le schéma et/ou le dessin de définition.
- la fiche technique,
- l'ensemble des outillages, matériels et consommables,
- la liste des dispositifs de sécurité et les procédures de contrôle de leur fonctionnement,
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

**RESULTATS
ATTENDUS**

Les pièces sont parachevées et taillées conformément aux exigences.

Les règles de sécurité sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE

TACHE : 2-2 DEFORMER A CHAUD (BOMBAGE ET THERMOFORMAGE).

DEFINITION Si nécessaire réaliser une matrice.
Modifier une forme au moyen d'une matrice.

**CONDITIONS
RESSOURCES** Sur le lieu de production :

- les matières d'oeuvre : le volume verrier, les toles, les profilés métalliques ;
- éventuellement la matrice ;
- le plan et/ou un modèle et ou/un schéma ;
- la fiche technique ;
- le four, l'ensemble des outillages, matériels et consommables ;
- la liste des dispositifs de sécurité et les procédures de contrôle de leur fonctionnement ;
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

**RESULTATS
ATTENDUS** Les articles sont formés selon les exigences.
Les règles de sécurité sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE

TACHE : 2-3 GRAVER, DEPOLIR, BOUCHARDER .

DEFINITION Modifier l'aspect d'une ou plusieurs faces, par retrait de matière sur tout ou partie de la surface, au moyen de meule et/ou d'acide, et/ou par sablage, et/ou, au crayon graveur, et/ou par bouchardage.

**CONDITIONS
RESSOURCES**

Sur le lieu de production :

- la matière d'oeuvre (article, volume verrier, ...)
- le plan et/ou un modèle et/ou le schéma ;
- la fiche technique ;
- l'ensemble des outillages, matériels et consommables ;
- la liste des dispositifs de sécurité et les procédures de contrôle de leur fonctionnement.
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

**RESULTATS
ATTENDUS**

Les articles sont gravés ou dépolis ou bouchardés selon les exigences.

Les règles de sécurité et d'ergonomie sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE

TACHE : 2-4 DECORER MANUELLEMENT.

DEFINITION Décorer par application manuelle ou par transfert de peinture et/ou de dorure et/ou d'émail et/ou de décalcomanie.

**CONDITIONS
RESSOURCES** Sur le lieu de production :

- les matières d'oeuvre (article, volume verrier, consommables...);
- le plan et/ou un modèle et ou/un schéma ;
- la fiche technique ;
- l'ensemble des outillages et matériels ;
- la liste des dispositifs de sécurité et les procédures de contrôle de leur fonctionnement ;
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

**RESULTATS
ATTENDUS** Les articles sont décorés conformément aux exigences.
Les règles de sécurité sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE

TACHE : 2-5 DECORER MECANIQUEMENT.

DEFINITION Réaliser un apport de peinture par un procédé mécanisé répétitif, soit par projection et caches, soit par impression.

**CONDITIONS
RESSOURCES**

Sur le lieu de production :

- les matières d'oeuvre (article, volume verrier, consommables) ;
- le plan et/ou un modèle et/ou un schéma ;
- la fiche technique ;
- l'ensemble des outillages et matériels ;
- la liste des dispositifs de sécurité et les procédures de contrôle de leur fonctionnement ;
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

**RESULTATS
ATTENDUS**

Les articles sont décorés conformément aux exigences.
Les règles de sécurité sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE

TACHE : 2-6 DECORER CHIMIQUEMENT.

DEFINITION Réaliser des apports métalliques, par réactions chimiques (les dépôts sont visibles uniquement par transparence et protégés par une ou plusieurs couches de vernis.).

CONDITIONS
RESSOURCES Sur le lieu de production :

- les matières d'oeuvre (article, volume verrier, consommables...);
- le plan et/ou un modèle et ou/un schéma ;
- la fiche technique ;
- l'ensemble des outillages et matériels ;
- la liste des dispositifs de sécurité et les procédures de contrôle de leur fonctionnement ;
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

RESULTATS
ATTENDUS Les articles sont argentés ou ont reçu un dépôt conformément aux exigences.
Les règles de sécurité sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE

TACHE : 2-7 ASSEMBLER

DEFINITION Réaliser un assemblage décoratif par collage de bords ou de surfaces, avec des matières transparentes, translucides ou opaques sur un article.

**CONDITIONS
RESSOURCES**

Sur le lieu de production :

- les matières d'oeuvre (article, volume verrier, consommables...);
- le plan et/ou un modèle et ou/un schéma ;
- la fiche technique ;
- l'ensemble des outillages et matériels ;
- la liste des dispositifs de sécurité et les procédures de contrôle de leur fonctionnement ;
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

**RESULTATS
ATTENDUS**

Les articles sont assemblés conformément aux exigences.
Les règles de sécurité sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 3 MAINTENANCE

TACHE : 3-1 REALISER LA MAINTENANCE DES OUTILLAGES, DES EQUIPEMENTS

DEFINITION Il s'agit de :

- effectuer la maintenance de premier niveau (NF - X 60010);
- nettoyer les matériels ;
- ranger les outillages et accessoires ;
- de rendre compte d'anomalies éventuelles sur les matériels et outillages ;

CONDITIONS
RESSOURCES Sur le lieu de travail :

- les instructions ;
- les procédures de nettoyage ;
- les procédures de rangement des outillages et accessoires ;

RESULTATS
ATTENDUS Les opérations de maintenance sont réalisées conformément aux instructions reçues.

Les règles de sécurité sont rigoureusement respectées, notamment pour assurer la protection de l'environnement (utilisation de peintures, solvants, acides,).

FONCTION : 4 PARTICIPATION A LA QUALITE

TACHE 4-1 Informer et participer à la démarche qualité.

DEFINITION Il s'agit de :

- renseigner avec rigueur les fichiers (informatisés ou non) le suivi de la production (quantités produites, temps passé, qualité ...).
- consigner ses observations sur les documents relatifs à la maintenance des outillages et des équipements.
- suggérer des idées susceptibles d'améliorer :
 - *la qualité des productions.
 - *la productivité de son équipe .
 - *les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.
 - *la protection de l'outil de travail et de l'environnement.

**CONDITIONS
RESSOURCES**

Sur le lieu de travail :

- les fichiers.
- l'information.
- les moyens de communication.

**RESULTATS
ATTENDUS**

- Les documents sont complétés avec précision.
- Les informations sont données méthodiquement et sans ambiguïté.
- Une implication accrue dans la démarche qualité doit conduire à une amélioration de la production et des conditions de travail.